

.....R É S I S T A N C E S.....



Philippe Tarel

Une traversée de siècle

La vie droite du bâtonnier Pierre Guy (1893-1984)

Préface de Tristan Lecoq

PUG

Une traversée de siècle

La vie droite du bâtonnier Pierre Guy (1893-1984)

À travers cet ouvrage, Philippe Tarel raconte la traversée de siècle d'un « inconnu de l'histoire », Pierre Guy, bâtonnier de l'ordre des avocats de Grenoble de 1938 à 1945.

Nourri d'une recherche fouillée ayant mis à jour une documentation en partie inédite, l'ouvrage aborde le parcours de ce notable provincial à travers son milieu social et familial, entre la Haute-Savoie de la fin du XIX^e siècle et Grenoble à partir du début des années 1920.

Au fil des pages, le parcours de Pierre Guy, qui traverse les deux guerres mondiales, vient éclairer de manière étonnante l'histoire de ces conflits majeurs du XX^e siècle : au sein de l'ambulance alpine du Caucase entre 1917 et 1919, jetant un jour singulier sur la première guerre en Perse qui déboucha sur des massacres inter-religieux ; au sein du barreau de Grenoble entre 1938 et 1945, où sa carrière d'avocat culmina lors de l'épuration, ayant la lourde charge de la défense des miliciens de Grenoble dont six furent fusillés, le 2 septembre 1944, au terme d'un procès expéditif.

Cet épisode marquant de sa vie permet une réflexion sur l'indépendance de la justice et les droits de la défense dans une période tragique et met en lumière le rôle du barreau de Grenoble pendant l'Occupation et à la Libération.

Philippe Tarel, agrégé d'histoire, docteur en histoire romaine (Paris I) est professeur d'histoire en classes préparatoires au lycée Champollion de Grenoble. Il est aussi chargé de cours d'histoire romaine à l'université Grenoble Alpes. Il est l'auteur, aux éditions Ellipses, des biographies *Titus* en 2016 et *Commode* en 2019.



9 782706 149726

Presses universitaires de Grenoble
15, rue de l'Abbé-Vincent - 38600 Fontaine
ISBN 978-2-7061-4972-6

28,00 € (prix TTC France)

Une traversée de siècle



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Création graphique : Corinne Tourrasse

Relecture : Anne Chougnat

Adaptation de maquette intérieure et mise en page : Catherine Revil

Photo de couverture : La salle du tribunal correctionnel de Grenoble, le 2 septembre 1944.

Photographie parue dans la presse grenobloise le 4 septembre 1944.

Achévé d'imprimer en mars 2022

sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery – 58500 Clamecy

Dépôt légal : mars 2022 – N° d'impression :

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

© Presses universitaires de Grenoble, mars 2022

15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine

www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-4972-6

Philippe Tarel

Une traversée de siècle

La vie droite du bâtonnier Pierre Guy (1893-1984)

Préface de Tristan Lecoq

PUG



Préface

UNE CERTAINE IDÉE DU DROIT. LA TRAVERSÉE DU SIÈCLE DU BÂTONNIER PIERRE GUY (1893-1984)



Voici donc l'itinéraire d'un notable d'une vieille famille de la province bourgeoise, élevé dans une religion catholique qui prône une obéissance sans distance à la hiérarchie, conservateur de raison au plan politique... installé au double sens social et professionnel dans le milieu des avocats grenoblois, et en même temps républicain et patriote jusqu'au bout des ongles, engagé au point de risquer sa profession, sa réputation, son quotidien, dans les grands combats du siècle.

Il ne se sera jamais trompé dans l'exercice, difficile entre tous, de l'engagement.

Au cours de la Grande Guerre, il est engagé sur des théâtres d'opérations qui tranchent avec ceux de France. C'est le front d'Orient bien méconnu mais qui fut une des clefs de la Victoire de 1918, au prix d'un chemin de combats dont l'horreur le dispute à ceux des tranchées. C'est un périple dans la Russie tombée aux mains des révolutionnaires et dans la Perse lointaine et incertaine. Durant la Seconde Guerre mondiale,

en tant que bâtonnier de l'ordre des avocats de Grenoble, ce professionnel du droit de la défense et incarnant la défense des autres, de tous les autres, homme de courage dans des temps d'exception, d'usure, de trahisons, ce résistant du quotidien et au quotidien fait partie de ceux dont Pierre Laborie définissait l'attitude comme un «non-consentement» mais il appartient aussi au nombre de ceux qui se sont engagés et qui ont authentiquement résisté, à partir de 1942¹. Une résistance sans bruit, parce que le bruit ne fait pas de bien, ni le bien ne fait de bruit. Il y eut ainsi la Résistance parce qu'il y eut des résistances, dont les visages pluriels s'unissent pour composer une France multiple et métissée. C'est une des qualités de ce livre que de le montrer.

C'est à ce titre que, parrainant et protégeant ses confrères juifs, maintenant un semblant de justice dans une époque d'exception, assurant la défense des miliciens du cours Berriat au moment de la tumultueuse «sortie de guerre» locale, il s'échine et parvient à maintenir une approche probe et propre des événements. Ainsi l'histoire d'une photographie si bien évoquée dans l'ouvrage : «La photographie a été prise le 2 septembre 1944. Elle est l'une des rares images conservées de l'un des premiers procès de l'épuration. La photo ne dit rien de l'énorme tension qui règne dans la salle, les injures, les menaces de morts qui fusent sur les accusés, leurs avocats. Commencé en début de matinée, le verdict tombera en début d'après-midi. À la fin de la journée, six des accusés seront morts, fusillés en présence d'une foule énorme. Ce procès est l'un des temps forts de la vie de Pierre Guy. Son souvenir ne le quitta jamais. Cette photo ainsi qu'une autre, montrant les accusés en gros plan, est la seule archive qu'il a conservée de cette journée dramatique».

«La longue vie de Pierre Guy ne se résume pas à cet événement. Mais il n'est sans doute pas exagéré d'écrire que tous les choix antérieurs de sa vie, tout ce qu'il était, expliquent le rôle qu'il joua ce jour-là. Plus que n'importe quel autre document, cette photo nous introduit à la vérité d'un homme»². «C'est en allant vers la mer qu'un fleuve est fidèle à ses sources», comme l'écrit Jean Jaurès.

C'était il y a longtemps. Bien longtemps. Trop longtemps. En un temps où le principe d'obéissance – base des corps constitués, ferment de la continuité de l'État, garant de la Nation – ne coïncidait pas exactement avec

1. Pierre Laborie, «Définir la Résistance : illusoire ? nécessaire ?» in Tristan Lecoq et Laurent Douzou (dir.), *Enseigner la Résistance*, Paris, Canopé 2016 p. 115-122.

2. Voir page 20.

l'éthique de conviction. Sous couvert de « Révolution nationale », une politique de guerre civile couverte, puis ouverte, dressait les Français les uns contre les autres. Politique d'exclusion puis complicité d'extermination devenaient le quotidien des lâchetés ordinaires. Comment, dès lors, continuer d'incarner les valeurs de la République ? Comment demeurer un exemple alors que sévit le vichysme, entendu non seulement comme une catégorie historique, mais comme virus du comportement ?

Pourquoi et quand ce non à Pétain, à son régime, à la défaite et à la collaboration ? On pourra esquisser des équivalences remarquables entre le « non » du général de Gaulle, le 18 juin 1940, et le « non » de Gustave Monod, Inspecteur général de l'Instruction publique, le 4 novembre 1940. L'un comme l'autre remettent en cause la hiérarchie, déplacent la source du devoir, invoquent des valeurs supérieures à l'obéissance. L'un comme l'autre quittent l'ordre auquel ils appartiennent et qui les a, jusqu'alors, construits. L'un comme l'autre font un choix individuel fondé sur la conscience, en rupture avec le cadre collectif fondé sur la discipline. Quand se dessine le « non » de Pierre Guy, avocat de Grenoble ? Si les traductions politiques et militaires ne sont que peu comparables, si l'inscription dans l'histoire n'est pas restée aussi vivante dans tous les cas, la source et la force sont identiques et tendent vers le même accomplissement : il s'agit de l'honneur de la France, de son École et de sa justice.

La Résistance des uns comme des autres est, à la fois, un déchirement et un renoncement³.

Renoncement à une carrière militaire, au conformisme administratif, à l'obéissance servile. Pour des raisons qui s'appellent « l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie », comme l'évoque le général de Gaulle au micro de la BBC le 22 juin 1940, ou « une conception de l'honneur intellectuel qui a été puisée par nous tous au plus profond des traditions françaises, humanistes et chrétiennes – et qu'il paraît impossible à un universitaire de renier » comme l'écrit Gustave Monod au recteur de Paris le 4 novembre 1940, en refusant d'appliquer la loi de l'État français du 3 octobre 1940 portant « Statut des juifs ».

3. Tristan Lecoq, « Gustave Monod. L'Inspecteur général qui a dit non » in *L'Histoire*, n° 357, octobre 2010, « Servir l'État par gros temps. Gustave Monod, la République et l'École, octobre-novembre 1940 » in *L'engagement et le citoyen. XXXIV^e colloque Edmond Michelet, Fraternité Edmond Michelet et Centre d'études et musée Edmond Michelet*, éditions Les Monédières, Brive, 2013, et *Enseigner De Gaulle* (dir.), Paris, Canopé, octobre 2018.

Pierre Guy, lorsqu'il comprend le sens véritable du régime de Pétain, lorsqu'il assiste aux persécutions antisémites avec l'occupation allemande, se range aux côtés de ceux qui résistent au quotidien.

Une certaine idée de la France, une certaine idée de l'École, une certaine idée du droit.

À l'été 1940, le choc de la défaite laisse les Français défaits, désarmés, divisés. Défaits par l'effondrement militaire que ne compense pas la figure tutélaire du vieillard-vainqueur de Verdun, désarmés par la disparition de la République, de son École et de son Armée, divisés par une ligne de démarcation, et en plusieurs zones, au sud dite « libre », au nord dite « occupée », « interdite », et l'Alsace-Lorraine annexée. Une France marquée par la peur au nord, la chape de plomb d'une bonne conscience pétainiste au sud, pour règle partout, l'obéissance aux Allemands ou à Vichy⁴. Mais à Grenoble, au souvenir très présent d'une bataille des Alpes gagnée par les troupes françaises du général Olry, c'est déjà l'esprit alpin qui précède l'esprit de la Résistance.

L'année 1942 voit se développer les organisations et se clarifier les positions des mouvements de résistance, à l'égard de Vichy, des Alliés et du général de Gaulle, à l'image de Combat en zone Sud ou de Défense de la France en zone Nord. L'engagement dans la collaboration de l'amiral Darlan, sur les plans politique et militaire, et le retour de Pierre Laval au pouvoir entraînent des mouvements dans l'opinion publique, accentués par la vassalisation du régime en matière de politique antisémite, de répression policière, de collaboration économique : les otages, l'étoile jaune, la « relève ». L'écoute de la BBC s'intensifie. Les manifestations de rue aussi. La rébellion couve dans le Dauphiné.

Une Résistance qui s'organise émerge, structurée en mouvements qui recrutent et en réseaux qui opèrent. Sa physionomie est différente au nord et au sud. Urbaine, ouverte à de larges milieux politiques et sociaux en zone Nord, plus étroite dans son recrutement en zone Sud. Tous font face aux mêmes problèmes : celui, lancinant, des moyens financiers, qui suscite des adresses aux Alliés ; celui, jamais résolu, des moyens techniques de liaison et de communication, au sein des structures, entre elles, entre elles et Londres ; celui, discriminant, d'une forme de projection de leur action dans le temps à venir.

4. Tristan Lecoq et Laurent Douzou (dir.), *Enseigner la Résistance*, Paris, Canopé 2016

Tous s'attachent à la diffusion des idées de la Résistance. Tous subissent les contraintes de la vie quotidienne. Beaucoup connaissent, jusqu'au péril de leur vie, la répression de l'occupant et de ses féaux.

Les Allemands occupent la zone sud le 11 novembre 1942. C'est la fin de toute forme fût-ce d'autonomie pour le régime de Vichy, l'accélération de la répression, la grande fatigue des Français soumis aux bombardements, à la pénurie, au service du travail obligatoire pour les plus jeunes, à partir du 16 février 1943. Sur ce terrain, dans les Alpes et dans le Grenoblois, la Résistance puise des ressources en hommes, y gagne un surcroît de légitimité, y développe de nouvelles formes d'action. 1943, c'est une occupation italienne à la fois rude, difficile et différente de l'occupation allemande, qui s'achève avec le désarmement des soldats italiens et l'arrivée à Grenoble des soldats de la Wehrmacht, et des services de sécurité et de lutte contre les résistants et les juifs. En 1943, c'est la montée en puissance de la répression policière et militaire, avec Vichy en auxiliaire zélé de l'antisémitisme et de la traque des résistants. C'est le maquis du Vercors et c'est le plateau des Glières. En 1944, c'est la tragédie. En mars, les Glières. En juillet, le Vercors.

1944 : c'est le tournant de l'organisation, des mouvements et des réseaux de la Résistance intérieure. La Résistance se décline le plus souvent en un pluriel. Les résistances tissent une toile qui témoigne de la diversité des espaces de la résistance, comme de la pluralité de ses composantes tant au plan politique, social ou militaire, que de la diversité des comportements des Français depuis 1940. C'est le temps de Pierre Guy, avocat de Grenoble.

1944 : c'est une triple victoire des Français et de la France : sur l'Allemagne nazie, sur le régime de Vichy et sur eux-mêmes. Un retour sur les « deux étés », de 1940 et de 1944, est ainsi éclairant, de Pétain à de Gaulle. Le contexte des six premiers mois de l'année 1944 est celui d'une forme de guerre entre Français, d'un État milicien à la solde de l'Allemagne, avec des violences, des séquences, des silences. Une mise en perspective historique permet d'interroger la thèse d'une « guerre civile » en France, au temps fort de l'été 1944. Pierre Guy, qui comprend en 1940 que le droit peut servir le nouveau régime et la Révolution nationale, défend la justice dans les procès de l'épuration.

Ce cheminement d'un homme juste et libre trouve sa place dans cette belle collection « Résistances », non pas eu égard à ses actions de résistance armée, ni même politique : il ne fut membre d'aucun mouvement, d'aucune organisation, d'aucun réseau – mais pour la tranquille

constance qu'il mit à défendre... les droits de la défense en quelque sorte. Une manière de sereine dissidence morale, un chemin tout sauf spectaculaire, qui mérite pour cela même d'être considéré. Un parcours d'homme intègre.

Décrire et écrire cette vie d'homme à hauteur d'homme, c'est ce que fait son petit-fils, Philippe Tarel. En historien chevronné et attentif à tenir à distance les facilités de la biographie familiale, abjurant la neutralité mais jamais l'objectivité, adossant son étude à une riche documentation qui emprunte à tous les registres : aussi bien une riche documentation ouverte, que des sources administratives et privées, il donne à comprendre de manière sensible comment l'individu Pierre Guy fut capable de défendre une vision humaniste de la société, depuis son engagement de soigner et soulager sur le Front d'Orient, jusqu'à la Libération et l'épuration via l'assistance aux avocats juifs réfugiés à Grenoble.

Il aura traversé le xx^e siècle de sa vie. Il aura illustré la République par sa droiture. Il aura fait la guerre à sa façon. Celle du droit.

Tristan Lecoq
Inspecteur général (histoire-géographie)
Président du jury national du Concours national
de la Résistance et de la déportation



Introduction



Une salle de tribunal ornée de boiseries, dominée par un énorme lustre⁵. La photographie est décentrée vers la gauche afin de montrer le box des accusés, complètement rempli par dix accusés, de très jeunes hommes, étagés sur deux rangs, encadrés par une dizaine de gendarmes. L'horloge marque midi moins vingt. Au premier plan, une partie du public. Au fond, à droite de la photo, on ne voit qu'une partie des juges dont l'un est un militaire, devant lesquels est en train de témoigner un homme en short, les mains dans le dos. À leur droite un greffier en plein travail et au pied du box un magistrat pensif, les mains sur le menton, le regard lointain. Au pied des accusés, les bancs de la défense. Sur le premier, deux avocats. L'un est tout contre le box. Le second a le bras droit qui repose sur le dossier du banc. Sa serviette ouverte est posée devant lui. Il porte des lunettes et son regard est tendu vers les juges, de toute évidence concentré sur les propos échangés. Cet homme, Pierre Guy, est le bâtonnier de l'ordre des avocats de Grenoble. Sa présence sur le banc de la défense ce jour-là lui valut de voir, pour la première et dernière fois de sa vie, son nom cité dans un article de *Life Magazine* le 2 octobre 1944, rédigé par un journaliste américain qui assista au procès. Nul doute qu'il se serait bien volontiers passé de «ce quart d'heure de célébrité».

5. Voir la photographie de couverture.

La photographie a été prise le 2 septembre 1944. Elle est l'une des rares images conservées de l'un des premiers procès de l'épuration. La photo ne dit rien de l'énorme tension qui règne dans la salle, les injures, les menaces de mort qui fusent sur les accusés, leurs avocats. Commencé en début de matinée, le verdict tombera en début d'après-midi. À la fin de la journée, six des accusés seront morts, fusillés en présence d'une foule énorme.

Ce procès est l'un des temps forts de la vie de Pierre Guy. Son souvenir ne le quitta jamais. Cette photo ainsi qu'une autre, montrant les accusés en gros plan, est la seule archive qu'il a conservée de cette journée dramatique. La longue vie de Pierre Guy ne se résume pas à cet événement. Mais il n'est sans doute pas exagéré d'écrire que tous les choix antérieurs de sa vie, tout ce qu'il était, expliquent le rôle qu'il joua ce jour-là. Plus que n'importe quel autre document, cette photo nous introduit à la vérité d'un homme.

En 1893, 874672 enfants sont nés en France⁶. Né à Bonneville le 2 juin 1893 et décédé à Grenoble le 21 avril 1984, Pierre Guy est l'un d'entre eux, un inconnu de l'histoire parmi tant d'autres, un individu ordinaire, « essentiel et singulier⁷ », dont nous nous proposons d'écrire l'histoire en recherchant ce qui a déterminé ses actes, en le replaçant dans le contexte historique et social qui était le sien.

Sa longévité lui permit de traverser un siècle exceptionnellement chargé en tragédies et en mutations de toute sorte. L'évocation de quelques personnalités nées la même année que lui résume assez bien le monde qui fut le sien. S'il s'est sans doute réjoui d'être le conscrit de Pierre Dac, de Joan Miró et de Chaïm Soutine, il dut souffrir d'être celui de ces figures de cauchemar que furent Goering, Ribbentrop ou Mao Zedong.

Peu de générations auront, à l'échelle de l'histoire, été le témoin de transformations économiques, sociologiques, culturelles aussi fondamentales. L'année de sa naissance est celle en France des émeutes tragiques d'Aigues-Mortes, du procès du scandale de Panama, de l'attentat de Vaillant contre la représentation nationale et du vote en retour des « lois scélérates ». L'année de son décès est celle de la poignée de main entre François Mitterrand et Helmut Kohl à Douaumont, de la catastrophe

6. C. Moron, « Mouvement de la population française en 1894 », *Journal de la société statistique de Paris*, tome 37 (1896), p. 89-97.

7. André Malraux, *La Condition humaine*, Paris, Gallimard, coll. « la Pléiade », 1979, p. 39.

de Bhopal en Inde, de la réélection de Ronald Reagan, de la loi Savary. C'est l'année de la mort de Michel Foucault, d'Henri Michaux, de François Truffaut, de Roger Couderc et de la naissance de Mark Zuckerberg.

Appartenant à la classe 1913, il eut le privilège de sortir vivant du drame de la Grande Guerre qu'il vécut d'abord sur le front de la Somme avant de faire le choix original de participer à l'ambulance alpine du Caucase qui le conduisit en Perse. Il n'oublia jamais l'émerveillement de sa découverte d'un ailleurs si différent et les scènes d'horreur dont il fut le témoin. Il aura vu souffrir et mourir des hommes dans des circonstances tragiques ; sa vie en fut bouleversée ; il déplora jusqu'aux derniers temps de sa vieillesse l'absence de ses amis morts sur les champs de bataille.

Dans l'entre-deux-guerres, en conformité à ses convictions familiales, il fonda une famille nombreuse, assura sa réussite professionnelle que sanctionna son élection comme bâtonnier de l'ordre des avocats de Grenoble en 1938, fonction qu'il assura jusqu'en 1945. La manière dont il assumait cette charge dans un contexte difficile lui valut la reconnaissance de ses pairs. Pour lui, cette terrible période fut une redoutable mise à l'épreuve des convictions sur lesquelles reposait sa conception du métier d'avocat. Celles-ci l'ont sans doute prémuni de choix contraires aux valeurs qui lui avaient été inculquées dès l'enfance. De 1945 à sa mort, il assista à la fin du monde de sa jeunesse.

Ce qu'on appelle l'histoire est la somme de destins individuels, des actes posés par des individus ; le passé est ainsi fondamentalement pluriel. Marc Ferro souligne que « la plupart des gens ne vivent pas dans l'Histoire, dans l'actualité : au vrai, ils vivent leur vie. Telle est l'histoire anonyme, celle des gens ordinaires ». Mais, poursuit-il, « au lieu de considérer ces différentes expériences comme de simples anecdotes » il revient à l'historien de se demander « si elles sont typiques, ou uniques ou représentatives », de les examiner « comme des miniatures de l'Histoire qui tels des microcosmes sont susceptibles d'éclairer le fonctionnement des sociétés⁸ ». Nous tâcherons donc de nous faire miniaturiste. Il s'agira en quelque sorte d'envisager « le grand » à partir du « petit », d'étudier comment un individu a traversé son siècle, fait face à des choix souvent difficiles et ce que ces derniers nous apprennent de la société de son temps. Il y eut des hommes et des femmes dont la vie fut plus exemplaire, dont l'action fut plus décisive que celle de Pierre Guy. Nous nous

8. Marc Ferro, *Les individus face aux crises du xx^e siècle*. L'histoire anonyme, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 5 et 9.

contenterons de montrer comment l'individu qu'il était a été « saisi » par l'Histoire et en quoi cela a changé le cours de son existence.

Mais un homme n'est jamais seul. La biographie de n'importe quel individu met en effet l'historien en contact avec un échantillon aléatoire d'une petite centaine de personnes, plus ou moins représentatif de la société dans laquelle il a évolué, composé de sa famille, de ses amis, de ses relations de travail. Elle permet ainsi une plongée dans l'histoire d'un pays par le biais de celle d'une génération. Ivan Jablonka a magnifiquement affirmé l'importance de cette histoire « vue du bas » : « La distinction entre nos histoires de famille et ce qu'on voudrait appeler l'Histoire, avec sa pompeuse majuscule, n'a aucun sens. C'est rigoureusement la même chose. Il n'y a pas, d'un côté les grands de ce monde avec leurs sceptres ou leurs interventions télévisées, et, de l'autre, le ressac de la vie quotidienne, les colères et les espoirs sans lendemain, les larmes anonymes, les inconnus dont le nom rouille au bas d'un monument aux morts ou dans quelque cimetière de campagne. Il n'y a qu'une seule liberté, une seule finitude, une seule tragédie qui fait du passé notre plus grande richesse et la vasque de poison dans laquelle notre cœur baigne. Faire de l'histoire, c'est prêter l'oreille à la palpitation du silence, c'est tenter de substituer à l'angoisse, intense au point de se suffire à elle-même le respect triste et doux qu'inspire l'humaine condition⁹. »

Pour écrire cette histoire, tout nous sera document, les archives étant parfois plus chargées d'émotion qu'à l'accoutumée. Pierre Guy, en raison de ce qu'il fut, a laissé peut-être plus de traces que la moyenne des hommes de son âge.

Le premier type de sources est extérieur à sa famille et à son milieu professionnel ; elles témoignent de la reconnaissance sociale de son action.

Des traces lapidaires d'abord : son nom sur la liste des bâtonniers du barreau de Grenoble affichée à la Maison de l'Avocat, un « passage Pierre Guy » dans la petite commune de Voreppe, près de Grenoble.

Des traces dans la presse grenobloise ou bonnevilloise ensuite. Si on se limite au principal journal grenoblois d'après-guerre, *Le Dauphiné libéré*, ce dernier lui consacre six articles accompagnés de sa photographie sur une période de trente ans (4 septembre 1954, 25 février 1965, 15 décembre 1968, 19 février 1978, 7 juin 1983, 24 avril 1985). Le ton

9. Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus. Une enquête*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 164-165.

est toujours très élogieux et empathique. Cela peut s'expliquer par la personnalité de Pierre Guy, mais aussi par la nature même du journal, comme le souligne Pierre Frappat : « Une fréquentation régulière du journal permet [cependant] facilement de remarquer que, si *Le DL* a le souci de ne déplaire à personne, il est prompt à flatter les autorités en place. *Le DL*, qui est, à Grenoble, un pouvoir et une institution, a le plus grand respect pour les autres pouvoirs et institutions locaux¹⁰. » Le barreau grenoblois en fait partie.

Le nom de Pierre Guy figure aussi dans quelques ouvrages et travaux d'historiens consacrés à la période de l'Occupation à Grenoble, la seule pendant laquelle il sort vraiment de l'anonymat, parmi lesquels : *La cour martiale de Grenoble (2 septembre 1944) : Histoire et représentations*¹¹ de Philippe Péro ; *Grenoble 40-44*, de Pierre Giolitto¹² ; *L'épuration sauvage, 1944-1945* de Philippe Bourdrel¹³, ou *Les six miliciens de Grenoble*, de Pascal Cauchy¹⁴. Mais significativement, il ne figure pas dans le maître livre de Philippe Barrière, *Histoire et mémoires de la seconde guerre mondiale. Grenoble en ses après-guerre (1944-1964)*¹⁵. Il ne s'agit pas d'un oubli. Cette absence témoigne de la mémoire problématique d'un homme comme Pierre Guy. Un des objets de cette étude sera de montrer pourquoi les Grenoblois ne se souviennent pas de lui.

Les autres sources sont celles de son milieu professionnel. Il s'agit d'abord du registre des délibérations du conseil de l'Ordre, document essentiel pour connaître l'action de Pierre Guy pendant son bâtonnat, mais aussi pour mesurer sa place au sein du barreau au cours d'une carrière de cinquante-huit ans. Cette longévité lui permit de monopoliser de longues années le titre de doyen. Ses confrères lui manifestèrent à plusieurs reprises leur sympathie. Ces cérémonies de l'entre-soi dont la presse locale se fait l'écho sont souvent pour le barreau l'occasion de se célébrer lui-même dans une sorte d'unanimité sans doute un peu factice, mais que la personnalité consensuelle de Pierre Guy favorise. Les discours prononcés traduisent les valeurs bourgeoises d'un milieu qui privilégie la qualité des origines (il est rare que le nom de Pierre Guy

10. Pierre Frappat, *Grenoble, le mythe blessé*, Alain Moreau, 1979, p. 435.

11. Mémoire de maîtrise sous la direction de Pascal Ory, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 1999.

12. Paris, Perrin, 2001, p. 374.

13. Paris, Perrin, 2002, p. 380-381.

14. Paris, Vendémiaire, 2015, p. 194.

15. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, collection « Résistances », 2004.

ne soit pas associé à celui de son beau-père, le bâtonnier Marc Giroud), la respectabilité. Le père de famille nombreuse, issu d'une dynastie d'avocats, membre de nombreuses associations à but caritatif, est une personnalité facile à valoriser. Dans l'ouvrage consacré aux avocats de Grenoble¹⁶, Pierre Guy a droit à un article, rédigé par Paul Dreyfus, son ami, titré «Le bâtonnier Pierre Guy (1893-1984). Un homme de cœur et de courage».

Les archives départementales et municipales conservent de nombreuses traces, plus neutres, de l'activité de Pierre Guy, en tant que militant familialiste mais surtout en tant que bâtonnier. Elles permettent de prendre la mesure de la diversité de ses engagements et des causes qu'il eut à défendre, d'appréhender la manière dont il assumait ses responsabilités. Après la guerre, la vacuité du dossier que les renseignements généraux lui ont consacré (uniquement deux articles de presse) montre qu'on n'avait pas beaucoup de raisons de se méfier de lui.

Viennent ensuite les documents du for privé. La mémoire de Pierre Guy a été en partie construite par lui-même puisqu'il aura eu le temps d'opérer un choix parmi ses archives : il a ainsi sauvé de la destruction la correspondance écrite à ses parents et à son frère pendant la première guerre mondiale (sans leurs réponses, ce qui est un fait regrettable bien que courant) ; quelques discours : ceux prononcés au début et à la fin de sa carrière, au début et à la fin de son mandat de bâtonnier, les discours prononcés à l'occasion de ses décorations, des articles de presse le concernant. Pierre Guy a laissé également un nombre important de photos qu'il aimait beaucoup développer lui-même. Celles qu'il a prises pendant son séjour en Russie et en Perse, dont certaines ont été publiées dès la fin de la guerre¹⁷, sont en elles-mêmes des documents historiques importants. Il a également filmé les siens avec une caméra Pathé Baby dès le début des années vingt.

Par ailleurs, Pierre Guy est issu d'une de ces dynasties bourgeoises à la mémoire longue dont la notabilité s'enracinait dans le passé. L'étude de la famille Guy est une plongée dans l'histoire de la Haute-Savoie, un certain nombre des siens y jouant un rôle politique parfois non négligeable. Son frère Lucien en a été le mémorialiste infatigable, laissant une somme généalogique impressionnante. Le fils aîné de Pierre Guy, le Dr François Guy, a pris le relais et a rassemblé toute la documentation

16. *Grenoble et ses avocats d'hier à aujourd'hui*, par le groupement des avocats honoraires, ordre des avocats, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 215-216.

17. *Le Miroir*, Paris, n° 277, 16 mars 1919.

disponible sur son père et sur les autres membres de la famille. Les très nombreux entretiens que j'ai eus avec lui, ainsi qu'avec les autres enfants de Pierre et Anne-Marie Guy, ont considérablement facilité mon travail. Il a également enregistré son père lors de plusieurs entretiens au cours de l'année 1982. Ceux-ci ne portent que sur son enfance. Ce document sonore permet de vérifier le jugement de Florence Descamps selon laquelle « les témoignages oraux permettent de façon privilégiée d'accéder aux représentations de soi et du monde des hommes vivant en société, dans l'espace et le temps¹⁸ ».

Enfin, sa postérité a été assurée biologiquement. Pierre Guy et son épouse ont donné naissance à sept enfants, qui eux-mêmes ont donné naissance à vingt-deux petits-enfants. L'auteur de ces pages est l'un d'entre eux. J'ai vécu vingt-sept ans de ma vie auprès de Pierre Guy. Je l'ai beaucoup écouté et le contenu de ces échanges est naturellement une des sources de ce livre. Les souvenirs, conscients ou inconscients, fruits de ma longue fréquentation de mon grand-père, sont une part de moi-même et les puissants liens affectifs qui m'unissent à mon sujet ne plaident guère en faveur de mon objectivité. Pour la première fois de ma carrière, j'ai dû renoncer à la règle d'or énoncée dès le II^e siècle après J.-C. par le rhéteur Lucien de Samosate et que j'ai toujours faite mienne. Dans « Comment il faut écrire l'histoire » (§ 41), il a théorisé le nécessaire éloignement de l'historien de son objet d'étude, « ne donnant rien à la haine ni à l'amitié, n'épargnant personne par pitié, par honte ou par respect, juge impartial, bienveillant pour tous, n'accordant à chacun que ce qui lui est dû, étranger dans ses ouvrages, sans pays, sans lois, sans prince ». Outre le fait que je dois à mon sujet une partie de mon patrimoine génétique, son étude risque donc fort d'être altérée par les liens qui m'unissent encore à lui.

Cette situation m'a obligé tout au long de la rédaction de ces pages à ne pas laisser ma mémoire, présence fondamentalement subjective du passé en moi, nuire aux exigences d'objectivité qui sont celles de mon métier d'historien. Toute histoire étant une histoire humaine, le projet de montrer comment un individu familial a traversé son temps me paraît cependant un défi fécond à relever. Car tout au long de ces pages, il s'agit avant tout pour moi de faire d'un homme tel que je l'ai connu un objet d'histoire, en lui appliquant les méthodes de l'historien qui n'excluent pas l'empathie, étant par nature rétif à tout jugement

18. *Historiographies. Concepts et débats*, sous la direction de Christian Delacroix et al., tome I, « Histoire orale », Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010, p. 397-398.

rétrospectif sur le comportement des individus. Ivan Jablonka m’aura de nouveau été d’une aide précieuse quand il écrit : « Il est vain d’exposer scientificité et engagement, faits extérieurs et passion de celui qui les consigne, histoire et art de conter, car l’émotion ne provient pas du pathos ou de l’accumulation de superlatifs : elle jaillit de notre tension vers la vérité. Elle est la pierre de touche d’une littérature qui satisfait aux exigences de la méthode¹⁹. »

Je ne pourrai ainsi pas faire abstraction du « passé incorporé » en moi au long de mon processus de socialisation²⁰. Il est d’abord fait de ma mémoire des lieux : tous ceux que je cite, à part ceux parcourus par l’ambulance alpine du Caucase, me sont familiers. J’ai passé tous les étés de mon enfance et de mon adolescence à Bonneville, dans le cadre où Pierre Guy passa les siennes et qui lui était essentiel ; les rues grenobloises sont mon paysage quotidien ; plus j’avance en âge, plus elles se peuplent de souvenirs et de fantômes. Car j’ai côtoyé un grand nombre de personnes citées dans ce livre. À Grenoble, je possède en partage avec tous mes concitoyens un passé commun qui a imprégné tout mon être. La seconde guerre mondiale fut longtemps un passé très vivant. Je me souviens de mon père, deux fois cité pendant la campagne de 1940 et décoré de la Légion d’honneur à titre militaire par le général Lecoanet, adjoint d’Albert de Reyniès²¹ ; du chanoine Anglès d’Auriac, supérieur de l’externat Notre-Dame, qui aimait à évoquer ses souvenirs de Narvik ; je me souviens de l’imposante mère Théodore, « une Alsacienne au gabarit des armoires de province²² » qui cacha une fillette juive sous sa robe qu’elle avait fort ample lors d’une descente de la Gestapo à Notre-Dame de Sion. Je me souviens de Mme Gaussoit qui porta jusqu’à son dernier jour le deuil de son fils mort en déportation. J’ai eu le privilège de rencontrer, lors d’un long entretien, François de Gaulle, neveu du général, qui évoqua notamment son enfance grenobloise : l’après-midi passé avec lui restera un temps fort de ma vie²³. Ma connaissance de Grenoble, capitale

19. Ivan Jablonka, [2012], p. 368-369.

20. Bernard Lahire, « Comportements individuels, comportements collectifs : dispositions, contextes d’action et échelles d’observation », in Pierre Laborie & François Margot (dir.), *Les comportements collectifs en France et dans l’Europe allemande. Historiographie, normes, prismes, 1940-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 17.

21. (1900-1944). Chef des FFI de l’Isère.

22. Jacques Loiseau, « Les “Justes” de l’Isère, Être Juif en Isère entre 1939 et 1945, musée de la Résistance et de la Déportation de l’Isère, 1997, p. 100.

23. L’entretien a été publié en trois parties : « Les temps difficiles, Naissance d’une chrétienté, Auprès du général », dans *Relais 38* en septembre, octobre, novembre 2007.

de la Résistance, doit aussi beaucoup à ma longue fréquentation de Paul Dreyfus qui en fut un chroniqueur irremplaçable : les très nombreuses conversations que j'ai eues avec lui ont innervé de nombreuses pages de ce livre. Ces différentes strates de mémoire forment cette « conscience historique spontanée et largement inconsciente » dont parle Philippe Barrière²⁴ et dont il est impossible de ne pas tenir compte.

J'assume pleinement les limites de mon travail, biaisé par son caractère et les événements de mon histoire personnelle. Conscient de ces limites, je me suis laissé guider par les précieux conseils de Philippe Joutard. Le meilleur moyen de tendre vers objectivité, explique-t-il, n'est pas, pour l'historien, de nier son historicité, mais d'en prendre conscience et de l'assumer. « L'historien modeste, malgré sa rigueur et l'étendue de sa recherche sait qu'il est partiel et donc partial et que la meilleure garantie scientifique qu'il peut proposer est le croisement des regards²⁵ », croisement des regards que la diversité des sources m'autorise, en me gardant de toute affectivité excessive.

Si ma mémoire est la première matière de ce livre, je n'ai jamais fait état d'un souvenir qui n'ait été conforté par une source. Ce livre n'est en aucun cas une hagiographie de mon grand-père. Je ne cherche pas à lui édifier de statue dont on sait combien elle serait vulnérable. Je me propose seulement de retracer l'itinéraire d'un individu, qui, à sa modeste place, a tâché d'exercer son métier d'homme au cours d'un siècle qui mit si souvent à l'épreuve la force d'âme des êtres humains. Cette « micro-histoire²⁶ » se propose ainsi de montrer comment un long xx^e siècle a été vécu « à hauteur d'homme ». Mais la vie de Pierre Guy est aussi une « histoire de famille » qui nous donne accès à des segments de la société française : le milieu des avocats bonnevillois, puis grenoblois, la bourgeoisie catholique, etc. La manière dont ces micro-sociétés traversèrent le siècle est susceptible de nous apprendre beaucoup sur ce que nous sommes. Au-delà de ce qui nous sépare des personnes dont il sera question dans ces pages, le sujet de ce livre est ce qui nous unit à elles : pour le pire ou le meilleur, leur vie, leurs actions sont un moment de la vie de notre pays. Tous, à leur manière, « firent France ».

24. Philippe Barrière, [2004], p. 22.

25. Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, coll. « Écritures de l'Histoire », 2013, p. 271.

26. Giovanni Levi explique qu'elle consiste à saisir « la participation de chacun à l'histoire générale, à la formation et à la modification des structures portantes de la réalité sociale » : *Historiographies. Concepts et débats*, [2010], p. 531-533.



Table des matières



- **Remerciements** 9
- **Préface.** Une certaine idée du droit. La traversée
du siècle du bâtonnier Pierre Guy (1893-1984) 13
- **Introduction** 19
- **Chapitre 1.** Une enfance en Faucigny :
l'homme et ses racines 29
 - « Le beau Faucigny » 30
 - Galerie des ancêtres 35
 - L'arrière-grand-père Jean-Pierre Guy, fondateur
de la branche bonnevilloise 36
 - Le grand-père Joseph-Michel, l'annexionniste 36
 - Le grand-oncle Firmin Guy, reconstruteur de Cluses 43
 - Hector Guy, le « médecin des pauvres » 45
 - L'apogée de la famille nucléaire 47
 - Une éducation catholique au temps du conflit
entre l'Église et la République 51

• Chapitre 2. La guerre de Lucien et de Pierre.....	55
La guerre interrompue de Lucien.....	57
La guerre au loin de Pierre.....	70
Le choix du lointain.....	77
La route du Nord.....	80
La Russie en révolution vue du train.....	82
L'ambulance en Perse (septembre 1917-avril 1918).....	90
Le chemin du retour.....	108
• Chapitre 3. L'entre-deux-guerres : l'enracinement grenoblois.....	113
Une insertion grenobloise réussie.....	113
La famille Giroud, « héroïne de l'arrière » : l'ambulance de Meylan.....	116
Naissance d'une famille.....	122
L'avocat.....	126
Les engagements.....	131
Les clivages familiaux.....	137
• Chapitre 4. Un bâtonnier dans la tourmente, 1939-1945 ...	141
Des élections suspendues.....	143
Le barreau dans la drôle de guerre.....	144
Grenoble dans la défaite.....	147
Pierre Guy, militant familialiste comblé sous Vichy.....	151
La Maison de la famille.....	154
Le barreau de Grenoble sous Vichy : de l'accommodement à la résistance larvée.....	161
L'application des lois xénophobes.....	166
Les démarches en faveur des droits de la défense.....	168
L'application des lois antisémites.....	171
Pierre Guy et le barreau sous l'occupation allemande.....	181
L'admission d'une stagiaire juive en décembre 1943.....	182
L'engagement des avocats dans la Résistance.....	185
La famille Guy-Giroud durant l'Occupation.....	195
Les avocats pris en otage.....	198
Les heures sombres de l'épuration : « le devoir de justice »...	204

La mise en place de la cour martiale.....	208
Le drame du 2 septembre 1944	214
Suite et fin de la cour martiale.....	245
Le combat pour les droits de la défense	253
L'épuration du barreau.....	259
Pour en finir avec les années noires	262
• Chapitre 5. «Le long temps de vivre»	267
L'expérience du centre Beauregard	268
Le temps de la reconnaissance.....	274
La fin d'un monde	277
Le temps des adieux.....	286
• Conclusion	291
• Envoi	299
• Sources et bibliographie	303
• Index des lieux	315
• Index des personnes	317